



REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2025

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux Octobre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRI NA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – M. RISSO Gilbert – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. HERNANDEZ Antoine – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – Mme GIACHINO Lisa (Arrivée à 18 H.10 – Point N° 1-2) – Mme ORSINI Chantal – Mme PIOZIN Patricia.

ONT DONNE PROCURATION :

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à Mme SACCO Virginie
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
M. DELAHAYE Guy a donné procuration à M. BERTRAND Philippe
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à Mme PIOZIN Patricia

ABSENTS EXCUSES :

Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – M. MEGUEDMI Smaïl.



M. JULIEN GUILLAUME A ETE DESIGNÉ SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 22 Octobre 2025
Délibération N° DM_20251022N085

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Madame Francine OBELISCO, Adjointe déléguée aux affaires sociales, soumet à l’approbation de l’assemblée, l’attribution d’une subvention supplémentaire de fonctionnement dont les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2025 :

- ✓ Au Centre Communal d’Action Sociale (C.C.A.S.) pour un montant 50.000 €.

OUÏ CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A LA MAJORITE (5 VOIX "CONTRE" ET 21 VOIX "POUR") :**

- ✓ **APPROUVE** l’attribution d’une subvention supplémentaire de fonctionnement au Centre Communal d’Action Sociale (C.C.A.S) pour un montant de 50.000 €. versée en Décembre 2025,
- ✓ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette subvention.

PUBLIEE LE :	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE VINGT-DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,
T <input type="checkbox"/> X <input checked="" type="checkbox"/>	Le Maire,  René VILLARD
NT <input type="checkbox"/>	
NOMENCLATURE N° : 7.5	